

FORMULE 74F
COUR DU BANC DU ROI
Centre de _____

OCTROI DE LETTRES D'HOMOLOGATION

(Conformément à l'article 28 de la Loi d'interprétation, le masculin est utilisé dans un sens épïcène.)

Aux termes de l'ordonnance rendue par _____,
*(nom du juge)*juge de la Cour du Banc du Roi, le _____,
*(date)*les lettres
d'homologation sont octroyées par les présentes à _____,
(nom)
de _____,
(ville/village) _____,
*(province/territoire)*seul exécuteur testamentaire (ou selon le cas) désigné dans le dernier testament, ou
dans le dernier testament et le ou les codicilles (dont copie est jointe aux présentes),
de _____,
(nom du défunt)
de _____,
(ville/village) au Manitoba,
qui est décédé le ou vers le _____.
(date)

L'administration de tous les biens du défunt est accordée par les présentes à l'exécuteur
testamentaire.

FAIT à _____ au _____ le _____.
(ville/village) *(province/territoire)* *(date)*

La Cour

Registraire adjoint